

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 113 (1987)  
**Heft:** 23

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Expositions

### Le Corbusier, le mobilier et son espace

18<sup>e</sup> Salon des antiquaires, du 12 au 22 novembre 1987, Palais de Beaulieu, Lausanne

A l'occasion d'une double commémoration (150<sup>e</sup> anniversaire de la SIA et 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Le Corbusier), la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes SVIA (qui compte 113 ans d'existence, ce qui la place au cinquième rang d'ancienneté parmi les 19 sections de notre pays) a décidé de marquer cette date par une manifestation d'une ampleur exceptionnelle.

Jusqu'à présent, aucune exposition traitant exclusivement du problème du mobilier de Le Corbusier n'avait été mise sur pied; c'est maintenant chose faite et nous félicitons les organisateurs de cette initiative.

La préparation et l'organisation de cette manifestation ont été confiées par la SVIA à Jean-Paul Rayon, architecte et chargé de cours à l'EPFL. Epaulé par une équipe enthousiaste, Rayon a accompli un travail de «recherche patiente» tout à fait dans la ligne de celui que l'on fête.

L'espace mis à sa disposition n'était pas particulièrement motivant, et c'est en s'inspirant du plan de ville de 3 millions d'habitants (1922) que les 18 socles - bien évidemment dimensionnés au Modulor - sur lesquels seront disposés les meubles ont été réglés; un panneau dorsal à double face permettra aux visiteurs de situer la pièce présentée dans son contexte. Un film, projeté en continu, attirera les visiteurs, qui découvriront la salle en passant sous l'écran. Quelques espaces thématiques entoureront les maquettes d'intérieur; une place privilégiée est réservée à la chaise longue de Corbu (et de Charlotte Perriand et Pierre Jeanneret, si souvent oubliés).

C'est un demi-siècle de création de mobilier qui est ainsi proposé aux yeux des visiteurs - que nous souhaitons nombreux. Plusieurs pièces n'ont jamais été exposées: c'est le cas, notamment, du mobilier dessiné pour le docteur François Descœudres, dont nous parlons dans l'encadré.

Voilà une occasion pour porter une réflexion sur la continuité et l'évolution, sur l'innovation et la référence aux traditions. Une manière de leçon que le maître disparu nous prodigue, une fois de plus!

F. N.

*De Charles-Edouard Jeanneret à Le Corbusier: le parcours d'un créateur de mobilier*

Nous nous sommes entretenus avec M. Jean-Paul Rayon, commissaire général de l'exposition «Le Corbusier, le mobilier et son espace» et lui avons demandé d'évoquer pour nous Le Corbusier créateur de meubles, son travail et ses idées dans ce domaine.

- En quoi cette exposition se distingue-t-elle des autres?

- Notre position, pour cette exposition, nous donne un grand privilège: celui d'être directement en contact avec des gens qui ont peut-être encore des traces, des témoignages de la période chaux-de-fonnière. C'est incontestablement un avantage et c'est aussi l'une des raisons qui nous ont permis de faire cette exposition; celle-ci sera la seule consacrée à l'activité de Le Corbusier en tant que créateur de meubles dans le vaste concert des expositions qui ont été présentées cette année.

» C'est intéressant de travailler sur un sujet restreint, tel que celui-là; cela permet de contrôler certaines idées ou théories que l'on peut avoir; et l'on voit tout de suite qu'il y a un rapport étroit entre le meuble, l'architecture ou l'urbanisme; ce sont, pour Le Corbusier, des moments d'un même espace.

» Vers 1922, on peut constater que la conception qu'a Le Corbusier du mobilier est déjà aboutie, réalisée. Mais le mobilier a intéressé Charles-Edouard Jeanneret très tôt, et il m'a paru indispensable de montrer quels étaient les éléments de continuité qui relient Jeanneret à Le Corbusier. Jeanneret a travaillé avec un certain respect pour la tradition (pas pour le passé!), dans laquelle il cherchait des éléments comparables à ceux que cherchait aussi Adolf Loos par exemple. Et ce n'est pas un hasard si, dans le deuxième numéro de la revue *L'Esprit Nouveau*, on trouve un article de l'architecte viennois consacré aux meubles.

» Le Corbusier donne toujours l'impression d'avoir tout découvert, tout inventé, à partir d'une table rase; mais mes recherches m'ont démontré qu'au contraire, il était parfaitement inséré dans le courant des tendances de son époque, qu'il était tout à fait informé, à tous les niveaux, et qu'il n'avait pas un jugement catégorique ou de rupture par rapport à l'Histoire.»

- Remontez-vous jusqu'aux meubles de L'Eplattenier, son maître?

- Certes, ces meubles-ci sont très proches de ceux-là. Le Corbusier exerçait un contrôle total sur son image de marque que sur l'idée que les autres pouvaient avoir de sa culture. Il oublie sciemment, scientifiquement pourraient-on dire, qu'il a une culture chaux-de-fonnière; il veut être né du mouvement international, de l'explosion des idées qui ne peut se faire que dans un cadre métropolitain; et son «vieux maître» Charles L'Eplattenier (pourtant, ils n'ont que 13 ans de différence!) sait très bien lui dire que, s'il va à Vienne, il faut voir Wagner, s'il va à Paris, il faut qu'il aille chez Auguste Perret, s'il va en Allemagne, il faut qu'il se rende auprès de Peter Behrens, etc. De plus, il a fait des études - qu'on lui a d'ailleurs commandées à La Chaux-de-Fonds - sur l'état du mouvement de l'art décoratif en Allemagne. Ainsi, il maintient

une espèce de liaison avec la tradition.

» Dès lors, on peut analyser son activité dans le détail; la première chose qu'il fait en tant que décorateur, c'est son propre papier à lettres sur lequel il fait écrire: «... pour tout problème de décoration...», etc.

» Il procède d'abord à un travail de sélection dans tout ce qui existe à ce moment-là, puis il épure, enfin il transforme, si nécessaire, et à partir de cela, il fait des meubles qui sont des créations de Le Corbusier. Il enrichit ensuite son vocabulaire classique, et c'est à ce moment-là qu'il fait le saut du meuble Directoire au siège en tubes métalliques.

» Il entreprend alors sa croisade contre les styles, sans se douter qu'au même moment il était précisément en train d'en créer un!»

- Et pourtant, la fameuse image du Parthénon associé à la Delage Grand Sport?

- C'est le choc qu'il cherche à établir toujours par l'utilisation des contrastes. Même pour les objets accompagnant ses meubles, des vases par exemple: il ne se les procure pas chez un marchand de vases, mais il va chez un vendeur de verrerie pour la chimie, et il prend des creusets ou des ballons qui deviennent des cendriers ou des vases. On assiste souvent ainsi à un «détournement» de la fonction initiale, par une nouvelle signification qu'on donne à l'objet rendant alors celui-ci tout à fait adapté à son propre univers créateur. C'est aussi l'époque des «Ready Made» de Duchamp; on constate que beaucoup de lampes «crées» par Le Corbusier sont, de même, un détournement de l'objet brut; c'est le cas de la lampe qui est dans la cellule des moines du couvent de La Tourette: il s'agit d'une portion d'un demi-tube de laiton, sorte de tunnel, qui, selon la manière dont on le tourne, peut être réflecteur ou abat-jour.

- Et pour les tissus? Gropius dessinait bien les siens.

- Oui, au Bauhaus, on dessinait tout. Corbu, lui, allait chercher des toiles de bâche, et il les mettait au rang d'une œuvre d'art. Il utilisait aussi la toile à matelas, ou le jute de sac.

- Que dire de la lustrerie de la villa Schwob?

- Hélas, ce lustre, qui figurait le plan de la maison, a mystérieusement disparu. D'autres meubles «métaphores de l'espace» existent heureusement, par exemple la bibliothèque du premier étage de la villa Schwob.

- Dans les panneaux de votre exposition, vous remontez aux sources de l'inspiration de tel ou tel meuble présenté. Faites-vous aussi la démarche inverse de présenter les meubles qui, eux, se sont inspirés de ceux dessinés par Le Corbusier?

- Faute d'espace et de temps à disposition, j'ai dû renoncer à cet aspect de l'étude. Pourtant, il est indéniable que les meubles de Le Corbusier ont influencé plus

d'un créateur. Des maisons telles que Thonet ont mis sur le marché des meubles s'inspirant directement de Le Corbusier, mais à un prix moindre puisqu'elles n'avaient pas à régler les royalties. A cette époque, Corbu n'était pas seul à créer du mobilier; ainsi Karl Moser, que l'on voit sur une photo trouvée chez Le Corbusier en magnifique pantalon de golf à carreaux, avait créé les meubles du catalogue de vente des appartements de l'immeuble Clarté. Certains meubles de cette époque ont été réédités, alors que les originaux se vendaient encore chez Christie's ou Sotheby. C'est un problème que je veux aborder de front: j'en parlerai lors du colloque.

- Y aura-t-il un catalogue de cette exposition?

- Non, il n'y aura qu'une publication de la série «Cahier de la recherche» éditée par l'EPFL; mais il ne sera pas mis en vente publique. Il faut regretter que la Suisse n'ait pas manifesté davantage d'enthousiasme à l'occasion de la célébration du centenaire de Corbu, si l'on excepte Genève et Zurich. Il était important de faire quelque chose, une exposition qui se situe entre les «grands plenums»<sup>1</sup> de Beaubourg et les petites expositions, et qui permette de se poser la question de savoir ce qu'il y a encore aujourd'hui de Le Corbusier dans l'architecture vaudoise.

(Propos recueillis le 30 septembre 1987 par François Neyroud.)

<sup>1</sup> Ndlr.: Allusion aux films à grand spectacle.

## Vie de la SIA

### Le rôle de l'architecte vu par M. Ursprung: réaction du comité du GA-SVIA

Dans son exposé prononcé à l'occasion de la manifestation du 150<sup>e</sup> anniversaire de la SIA à Aarau, en juin dernier, M. Ursprung, président du Conseil suisse des Ecoles polytechniques fédérales, a émis des considérations sur la formation future des ingénieurs et des architectes.

Nous estimons important de porter à la connaissance de nos collègues suisses romands certains extraits de cet exposé, publié dans le N° 26/87 de Schweizer Ingenieur und Architekt, dont voici la traduction.

« [...] Le professionnel, généraliste de la construction, n'est-il pas soumis chaque jour à des exigences nouvelles, et de plus en plus complexes? Les ingénieurs civils qui sortent aujourd'hui de nos écoles sont-ils à la hauteur du défi de demain? Les architectes le sont-ils? Si tel n'était pas le cas: faut-il orienter l'enseignement en mettant l'accent sur la philosophie-ingénieur ou la philosophie-architecte?

» Je pense que nous allons continuer à former des architectes et des ingénieurs civils. Cependant

je suis d'avis que le rapport en nombre entre les architectes et les ingénieurs civils à former devrait se modifier en faveur des ingénieurs civils. Qu'est-ce qui m'amène à ces réflexions?

» De par son attitude, ses penchants et ses facultés de réflexion mathématique, l'ingénieur est plus à même de mener des réflexions techniques que l'architecte qui, lui, se préoccupe plutôt de l'esthétique. On le constate en comparant les plans d'étude des différentes hautes écoles et dans les valeurs de notes données aux différentes branches. J'ai l'impression que les exigences du maître de l'ouvrage envers l'homme de métier conduiront au fait que, au détriment de l'architecte projeteur, l'ingénieur planificateur et constructeur se trouvera de plus en plus au centre de l'acte de bâtir. Le maître de l'ouvrage sera de plus en plus intéressé par un bâtiment qui remplit ses fonctions à 100%. Les bâtiments pour l'artisanat, l'industrie, et le secteur tertiaire seront de plus en plus jugés sur le plan fonctionnel, et le poids des qualités architectoniques pures ira en diminuant. Donc, à l'avenir, les ingénieurs joueront le plus grand rôle, les architectes le moins important. Cette déclaration est valable au moins aussi longtemps que l'architecte n'acceptera pas de prendre en compte, lors de l'élaboration de son projet, les problèmes de l'ingénieur ainsi que les exigences techniques et économiques. Nous ne voulons pas de bâtiments d'une excellente esthétique pour lesquels on cherche à optimiser les fonctions et le comportement physique, mais plutôt des bâtiments remplissant leurs fonctions, au comportement physique excellent, et dont on aurait optimisé l'aspect esthétique.

» Qui sera alors le généraliste? L'ingénieur, je pense. Des personnalités de la pratique me disent que beaucoup d'architectes des hautes écoles montrent peu d'intérêt pour une planification rationnelle et scientifiquement conséquente. Mais un tel intérêt doit être une qualité indispensable pour le généraliste du futur. On le trouve auprès des ingénieurs. [...]

» [...] Ces généralistes non seulement auraient une vision globale des aspects techniques, économiques, sociaux et de sécurité du bâtiment, étayée par un solide savoir en mathématiques, physique et chimie, accompagné de connaissances approfondies en sciences de l'ingénier et de la compréhension des questions biologiques; mais, en plus, ils sauraient situer les bâtiments dans l'ensemble des problèmes de l'environnement. [...]

#### Réaction du comité du GA

M. Ursprung prône la formation d'ingénieurs généralistes, aptes à satisfaire, de manière uniquement rationnelle, les exigences du maître de l'ouvrage.

Cependant, l'art de bâtir («Baukunst», en allemand) résulte de la prise en compte d'une multitude de contraintes, dont un certain

nombre sont du domaine rationnel et d'autres du domaine culturel et social. L'architecte, tout au long de son travail de projeteur, qui va du concept de base à l'ultime choix de détail, prend en compte, de manière pondérée, toutes ces contraintes.

Il est vrai qu'une frange des architectes s'occupe peut-être trop du bâtiment comme d'une seule intervention esthétique sur la construction. C'est probablement ceux-là qui servent de référence à M. Ursprung; mais c'est oublier le rôle premier de l'architecte, qui est de concevoir des espaces. La configuration de ces espaces n'est pas donnée seulement par l'addition des fonctions réduites à un squelette organigramme, enrobé par un empilage de techniques, si performantes soient-elles, prises isolément, et que l'on saupoudre accessoirement d'un peu de cosmétique. Bien plus que cela, l'exigence de l'architecture, revendiquée de tout temps, nécessite une réflexion de synthèse, qui intègre non seulement des nécessités techniques telles que structure ou matériaux, mais aussi une résolution spatiale où entre, par exemple, la notion de parcours, de transition entre intérieur et extérieur, de dosage de la lumière, ainsi que le sens des proportions et de l'échelle humaine. Ce travail nécessite un va-et-vient constant entre l'idée de base et celle de sa réalisation, ainsi qu'une refonte permanente et pondérée de tous ces éléments au profit de la nécessité de l'unité de l'œuvre, et à la lumière de certaines qualités humaines qui ne sont pas techniquement mesurables.

Cet effort constant, depuis les premières esquisses jusqu'au dernier détail d'exécution, ne saurait se limiter, pour l'architecture, à la seule prestation d'un mandataire spécialisé. Bien plus, il requiert l'hégémonie constante d'un généraliste culturellement plus crédible, parce qu'il représente, plus qu'un super- - mais simple - spécialiste en planification ou en technique.

En conclusion, le comité du groupe des architectes de la SVIA exprime son profond désaccord face aux thèses développées par le professeur Ursprung à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la SIA.

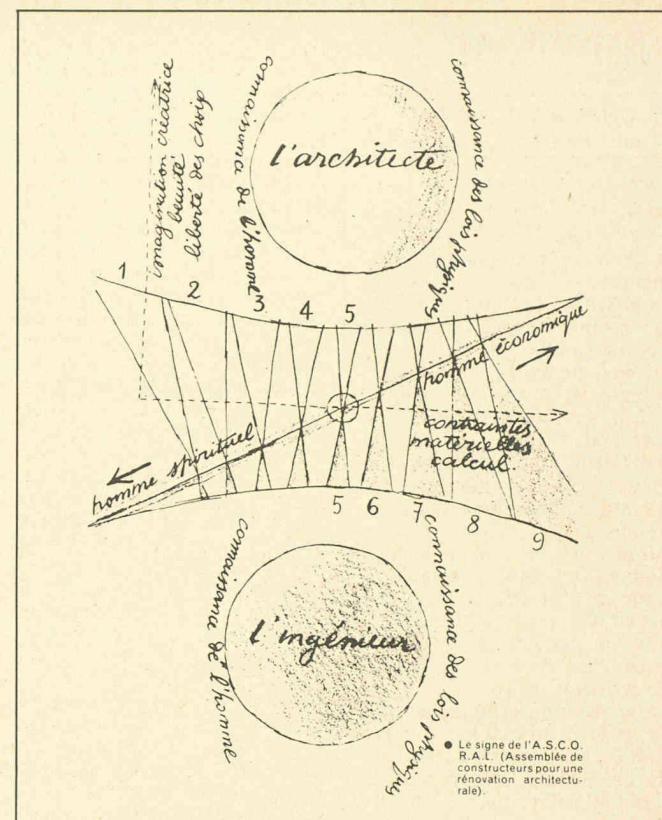
En effet, l'application de ses idées amènerait rapidement une dégradation totale et un enlaidissement de l'environnement construit.

Le Parthénon, la Maison sur la Cascade, la Philharmonie de Berlin et tant d'autres œuvres célèbres auraient-elles pu être réalisées par les généralistes de la technique chère à M. Ursprung?

Le comité du GA-SVIA

Cette réaction de nos confrères du groupe des architectes de la SVIA s'inscrit au sein d'un mouvement qui a manifesté son étonnement, voire sa réprobation, face aux propos tenus par le professeur Ursprung.

Avant eux, d'autres réactions se sont exprimées: celles du comité du groupe de Zurich de la FAS, de



Le signe de l'A.S.C.O.  
R.A.L. (Assemblée de  
constructeurs pour une  
rénovation architecturale).

Le Corbusier était moins absolu que le professeur Ursprung! Il proposait une répartition des tâches idéale entre l'architecte et l'ingénieur. Au premier, il attribuait l'imagination créatrice, la beauté, la liberté des choix, toutes choses du domaine des connaissances de l'homme, de l'homme spirituel. A l'ingénieur, il confiait tout ce qui touche à la connaissance des lois physiques, aux contraintes matérielles, au calcul, tout ce qui intéresse l'homme économique.

Ce schéma a été tiré, par la suite, le signe de l'ASCORAL (assemblée de constructeurs pour une rénovation architecturale).

divers architectes à titre individuel et, récemment, du professeur Franz Füeg; nous savons aussi que les professeurs du Département d'architecture de l'EPFL se sont réunis pour examiner les termes d'une réponse éventuelle qu'ils pourraient adresser au professeur Ursprung. C'est dire que nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir. Dans l'intervalle, nous soumettons à votre réflexion ces lignes (encadré ci-contre), dues à Mohamed Mokzouni, un entrepreneur irakien.

F. N.

Le point de vue du professeur Franz Füeg, de l'EPFL, a paru dans *Schweizer Ingenieur und Architekt* N° 41 du 8 octobre 1987 sous le titre «Wörter und Worte eines Präsidenten». La lecture de ce texte polémique aussi brillant que violent est vivement recommandée à nos lecteurs intéressés à ce débat.

Rédaction

#### Section genevoise

##### Candidatures

M. Charles-Henri Aeschlimann, ingénieur génie rural et géomètre EPFL 1983. (Parrains: MM. René Braun et Jean-Claude Wasser.) M. Sigfrido Lezzi, architecte EPFL 1987. (Parrains: Mme Nadine Itten et M. Michel Rey.) Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3

Un architecte est un homme qui sait très peu de chose sur un très grand nombre de sujets et qui, progressivement, en sait de moins en moins sur un nombre toujours plus grand de choses, jusqu'à ce qu'il ne sache pratiquement plus rien sur à peu près tout. Au contraire, un ingénieur est un homme qui sait beaucoup de choses dans des domaines très limités et qui, au cours de sa vie professionnelle, en sait de plus en plus sur des sujets de plus en plus limités, jusqu'à ce que, finalement, il sait pratiquement tout sur à peu près rien.

Un entrepreneur commence à savoir tout sur tout mais finit par ne plus rien savoir sur rien et cela est dû, en ce qui le concerne, à la fréquentation des architectes et des ingénieurs.

Mohamed Mokzouni  
Entrepreneur irakien

Ndlr.: Observons au passage que les ingénieurs et les architectes partagent l'«exclusivité» de cette boutade avec quelques autres professions.

des statuts de la Section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la Section, dans un délai de 30 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.